Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le
ID : 005-200067742-20250708-2025071116-DE

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES

Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 08 JUILLET 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 30 juin 2025, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Présidente.

Présents *: MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOUD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RIFFAUD Jean-Louis, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.*

Absents excusés *: ROUX Noëlle donne pouvoir à BARRAL Jean Marie, DURAND Christian donne pouvoir à ARNAUD Jérôme, SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à PARIS Bruno, SILVE Wiebke donne pouvoir à AUDIER Marc, CEARD Audrey donne pouvoir à DEPEILLE Zoïa, COULOUMY Christian donne pouvoir à BERNARD BRUNEL Franck, DIDIER Alexandre donne pouvoir à EYMEOUD Chantal, GAMBAUDO Georges donne pouvoir à RAIZER Bernard, GOURLAIN Mireille, MARROU Jehanne, PELISSIER Robert, VOLLAIRE Pierre.*

RAPPORT N°2025/165 : Culture : Attribution du marché « Acquisition d'équipements informatiques pour le pôle culturel »

Madame la présidente expose que le bâtiment de l'Archevêché réhabilité doit être livré en septembre 2025 afin d'y installer les services du nouveau pôle culturel.

La communauté de Communes de Serre-Ponçon équipe la future médiathèque du pôle culturel de l'Archevêché, bâtiment actuellement en réhabilitation, en matériel informatique, multimédia et audiovisuel, pour l'usage des professionnels comme pour la mise à disposition des publics, sur place ou en prêt.

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la consultation lancée en appel d'offres le 24 avril 2025 pour l'Acquisition d'équipements informatiques pour le pôle culturel ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu l'avis favorable de la commission des marchés du 8 juillet 2025 ;

Considérant que :
- l'offre de la société ADS TECHNIC est classée n°1 à l'analyse des offres pour le lot 2
- l'offre de la société CECIAA est classée n°1 à l'analyse des offres pour le lot 2,
-

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMIITE :**

- **D'ATTRIBUER** le marché d'Acquisition d'équipements informatiques pour le pôle culturel aux entreprises suivantes :

  - Pour le lot 1, à la société ADS TECHNIC pour un montant de 44 414€ HT
  - Pour le lot 2, à la société CECIAA pour un montant de 10 299.05€ HT ;

Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le
ID : 005-200067742-20250708-2025071116-DE

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer l'ensemble des pièces afférentes à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE PONCON 05200

La Présidente,

Chantal EYMEOUD